



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0277

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Renouvellement de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Baume

**Présidente** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Eder, El Faloussi, Étienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

**Conseil du 14 décembre 2020****Délibération n° 2020-0277**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Renouvellement de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article 1650A du code général des impôts prévoit l'institution d'une CIID dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) ainsi qu'à la Métropole de Lyon.

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale. Depuis la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, la CIID participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

La CIID doit être composée de 11 membres :

- le Président de l'EPCI ou un Vice-Président délégué,
- 10 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne,
- avoir au moins 18 ans,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres,
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les 10 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur régional des finances publiques (DRFIP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées au-dessus, dressée par l'organe délibérant de la Métropole sur proposition des communes ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

**DELIBERE**

**Adopte** la liste des 40 candidatures suivantes dont les noms ont été soumis par les communes de la Métropole :

- 1 - M. André Dumortier,
- 2 - M. Pierre Mirabel,
- 3 - M. Max Vincent,
- 4 - Mme Françoise Dutrion,
- 5 - M. Gérard Rony,
- 6 - M. Daniel Nourrice,
- 7 - M. Jacques Cartier,
- 8 - M. Patrick Joubert,
- 9 - Mme Brigitte Effantin,
- 10 - M. Daniel Djiriguan,

11 - M. Philippe Compagnon de la Servette,  
12 - Mme Isabelle Coton,  
13 - M. Dominique Gayet,  
14 - M. Didier Manhes,  
15 - M. Jean Pommier,  
16 - M. Jacky Schweitzer,  
17 - M. Fabrice Balanche,  
18 - Mme Patricia Chandia,  
19 - M. Mamadou Diallo,  
20 - M. Jonathan Boquet,  
21 - M. Ikhlef Chikh,  
22 - Mme Sabrina Ben Haim,  
23 - Mme Anne Morel,  
24 - M. Alain Mutzig,  
25 - M. Hassen Megdiche,  
26 - M. Patrick Eyquem,  
27 - M. Jacques Meurgey,  
28 - Mme Pascale Bazaille,  
29 - M. Bernard Momin,  
30 - Mme Brigitte Dumas Crouzillac,  
31 - M. Gilbert Melkonian,  
32 - M. Laurent Couturier,  
33 - Mme Annick Thaller,  
34 - M. Pierre Maxime Sarron,  
35 - M. Marc Dubief,  
36 - M. Tarik Ez Zajjari,  
37 - M. Bruno Marie Marcel Grange,  
38 - Mme Danièle Clarenne,  
39 - Mme Sylvie Pizzetta,  
40 - Mme Monique Savany.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.**